

politiques d'adaptation de la main d'oeuvre et de formation professionnelle sur son territoire et l'ensemble des autres textes qu'il y a là-dedans? Êtes-vous à l'écoute des Québécois de la même façon que les députés à l'Assemblée nationale l'ont été?

Êtes-vous prêts à poser ce geste, à le faire dans votre caucus, à le faire en comité, à faire que la réforme puisse offrir une occasion réelle d'opter out, une occasion réelle de sortir la province qui ne veut pas embarquer dans la réforme de pouvoir en sortir et de pouvoir avoir son propre régime, de pouvoir avoir ce qu'on appelle une véritable politique de développement de l'emploi, pour que, en ce qui concerne le développement de la main-d'oeuvre, on sorte des programmes actuels? Le tableau des programmes du gouvernement fédéral et du provincial dans le domaine de la main-d'oeuvre est la risée de toutes les fonctions publiques, parce qu'on ne s'y retrouve pas dans les noms, on ne s'y retrouve pas dans les objectifs. On n'a jamais clarifié ces choses de façon correcte.

Le gouvernement fédéral nous dit: «Là, il nous semble qu'on fait un effort, il nous semble qu'on pourrait s'entendre sur un ensemble de règles. Qu'est-ce qui fait que vous autres, de l'autre côté, vous n'êtes pas encore contents?» La réponse est dans le fait que le gouvernement fédéral veut contrôler les lignes directrices. Ça veut dire que, dans ces programmes, chaque fois qu'on voudra avoir une façon de fonctionner qui soit différente, il faudra que cela ait été béni par une entente fédérale-provinciale, par une espèce d'entente administrative.

Ces éléments, quant à moi, sont inacceptables. Il faudra que, au départ, avant de négocier tout aspect administratif, il y ait des ententes sur le fond de la question, qu'il y ait une reconnaissance du consensus québécois de la nécessité de rapatrier tous les budgets fédéraux qui sont rattachés à ce domaine d'activité, et de rapatrier aussi le contrôle et l'administration des différents services relatifs à l'emploi.

Aujourd'hui au Québec, on est devant un résultat assez spécial. Parce que le fédéral a décidé de maintenir son réseau de centres d'emploi, il diminue le nombre de points de service de façon significative. Il fera qu'il y aura moins de services offerts à chacun des sans-emploi. Ils couvriront un plus grand territoire qu'avant, alors que, à côté, il y a un autre réseau, celui des bureaux Centre travail Québec et de la Société québécoise de la main-d'oeuvre qui sont présents aussi sur le terrain.

• (1335)

Ce gouvernement nous a dit, dans les jours avant le référendum: «Oui, on va s'organiser pour tenir compte que vous êtes une société distincte. On va s'organiser pour tenir compte des aspects particuliers du Québec». Sauf que dans la vraie vie, le lendemain du référendum, on revient ici et c'est «business as usual». C'est toujours la même chose. Il y a une prétention du gouvernement fédéral de pouvoir mieux faire les choses dans le domaine de la main-d'oeuvre que ne pourrait le faire le Québec. Ce n'est pas partagé par personne au Québec, et les résultats sont sur la table.

Le vérificateur général a déjà dit qu'on ne contrôlait pas nos programmes de création d'aide à l'employabilité de façon satisfaisante. On s'est rendu compte que c'est inefficace. Un million

Les crédits

de chômeurs canadiens sont là pour le prouver. Mais on reste aveugle à cette évidence et on ne veut pas accepter de donner au Québec la juridiction dans le domaine de la main-d'oeuvre.

Je suis prêt à faire le pari que si on mettait cette juridiction sur la table demain et qu'on la donnait au Québec, dans une dizaine d'années on verrait un comportement très différent. Rapidement, les gens étant plus proches de leur milieu, les Québécois pourraient bénéficier d'un programme qui aurait une meilleure adéquation avec son réseau de l'éducation, ce qui ferait que, finalement, on diminuerait le vide qu'il y a entre le nombre d'emplois disponibles et le nombre de travailleurs disponibles.

C'est là notre pire bilan, et c'est connu internationalement par l'OCDE que le Canada a une très mauvaise performance de ce côté parce qu'il gère des choses à distance, de loin, sans se coller aux besoins des gens du milieu.

En conclusion, je voudrais inviter le gouvernement fédéral et particulièrement les députés qui représentent des régions du Canada qui ont des objectifs économiques et sociaux différents de ceux de la région environnante d'Ottawa, des régions qui ont des réalités différentes, de faire valoir dans leur caucus ce point de vue et de faire qu'on donne aux régions qui veulent les avoir les outils nécessaires pour se développer, et qu'on perde la mentalité de la norme nationale obligatoire.

Ce n'est pas parce qu'il y a une norme définie qu'on obtient automatiquement un résultat au bout de la ligne, sinon on serait au paradis sur terre. Il y a tellement de normes au Canada qui sont voulues qu'aujourd'hui on aurait tout réglé si c'était la solution.

La solution pour le Québec repose essentiellement sur ce consensus qui a été établi à l'Assemblée nationale du Québec où tous les partis ont dit la même chose, soit donner au Québec le contrôle des outils dans le domaine de la main-d'oeuvre, même dans le régime fédéral actuel. Quand vous nous aurez donné cela, on pourra faire les choses correctement ensemble. Et on demande à notre ministre de l'Emploi—parce que la ministre de l'Emploi n'a pas un mandat seulement de son gouvernement, elle a le mandat de l'ensemble du Parlement du Québec à l'Assemblée nationale—de mener des discussions formelles avec le gouvernement fédéral dans le but d'assurer le respect de ce consensus et la promotion des intérêts de la population québécoise.

C'est sur cela que le gouvernement sera jugé, sur la façon dont il va accepter d'intégrer ce consensus dans sa réforme. Si oui, il pourra avoir la reconnaissance des Québécois; sinon, ce sera une fois de plus une preuve que les Québécois auraient dû voter oui à plus de 50 p. 100 le 30 octobre dernier, pour qu'on puisse finalement se sortir de ce système boiteux qui n'avantage ni le Québec ni le Canada.

[Traduction]

M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville, Réf.): Monsieur le Président, je prête l'oreille à ce que le Bloc nous dit au sujet du programme d'assurance-chômage du gouvernement. Pour ma part, je crois avoir une question beaucoup plus fondamentale à poser. Pourquoi le Bloc ne demande-t-il pas au gouvernement d'expliquer pourquoi il ne crée pas plus d'emplois? En passant son temps à se demander pourquoi une province n'obtient pas